

PROJET KA 2 PARTENARIAT STRATÉGIQUE SOUTENANT
L'INNOVATION

Projet pour le développement d'une culture européenne

Préambule

Les fondateurs de l'Union européenne et de son développement ont choisi de la construire autour de projets principalement institutionnels et socio-économiques, sous estimant le fait qu'il ne peut y avoir une véritable union sans partage de valeurs communes, éthiques et esthétiques, seules en mesure de rassembler les peuples autour d'objectifs porteurs d'espoirs. Il devrait donc être possible, grâce la mise en évidence de notre culture européenne et de son enseignement dans les pays européens, de renforcer la conscience de tout Européen de sa citoyenneté. Il en résultera davantage d'unité, de solidarité, de confiance et d'entraide entre les citoyens européens. C'est donc autour d'une culture commune, issue de l'ensemble des cultures nationales, que demain les pays qui revendiquent leur appartenance à l'Europe pourront constituer une Union plus souveraine, plus résiliente, plus soutenable et plus inclusive.

Finalité du projet

Le projet a ainsi pour objet la reconnaissance d'une culture européenne et son enseignement dans les pays de l'Union afin de favoriser le renforcement de la citoyenneté européenne. Il s'inscrit dans les priorités de l'UE notamment « le développement de valeurs communes, l'engagement civique et la participation ; la sensibilisation et la compréhension du contexte de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne les valeurs communes de l'UE, les principes d'unité et de diversité, ainsi que leur patrimoine social, culturel et historique ¹

Dans une première étape, à travers un KA2, des expérimentations seront mises en œuvre, dans une dizaine de pays de l'Union, dans des établissements scolaires d'une même région dans le but de démontrer qu'il est possible de faire émerger une culture européenne partagée, pour ensuite l'enseigner permettant d'accroître le sentiment de citoyenneté européenne.

La démonstration étant faite que les objectifs peuvent être atteints localement, le projet se poursuivra par un KA3 ayant pour objectif de proposer des pistes pour la mise en œuvre de politiques nationales susceptibles de contribuer à la diffusion d'une culture européenne commune.

1 Guide du programme, Erasmus, page 110



Reflétant en permanence les cultures nationales, la culture européenne ne cessera d'évoluer, tout en permettant un enrichissement de toutes les identités nationales. Il en résultera des effets multiplicateurs bénéfiques d'évolution réciproque conduisant à un scintillement général, cette approche irénique permettant à la culture européenne d'être plus grande que la somme de ses parties, soit les cultures de chacun des 27 pays membres de l'Union.

La crise provoquée par la pandémie du Covid19 confère à ce projet une actualité et une importance toutes particulières. Il apparaît en effet que les priorités du monde ont été bouleversées, ce que la culture de l'Europe contemporaine ne saurait ignorer. Dans le nouveau monde, il devra être davantage admis que la recherche permanente de la croissance économique ne peut plus être l'objectif premier ; désormais il s'agira du développement des êtres humains et de leur bien-être. Des changements essentiels s'imposent donc en ce qui concerne les systèmes de production, de consommation et de communication. S'imposent également de nouvelles exigences en matière d'éducation, de culture, de santé, et de mode de vie, d'entraide interpersonnelle et de protection de soi et des autres. Il s'agit aussi du développement de notre écosystème et de la préservation de la biodiversité, dont dépend l'avenir de tous. Fondée sur son passé et soucieuse de l'avenir, la culture européenne pourrait ainsi à terme inspirer le monde.

Mise œuvre du projet

Le projet comportera au plus une dizaine de partenaires : l'AEDE France et au moins un partenaire dans chacune des grandes zones géographiques européennes (Scandinavie, Europe Balte ; Europe occidentale, Europe centrale, Europe orientale, Europe méridionale).

Organismes participants

A qui proposer le projet ?

centres de formation, corps d'inspection, associations, etc. .. impliqués dans la conception, la mise en œuvre ou l'évaluation des cursus et plus généralement tout organisme concerné par la reconnaissance d'une culture européenne dans les cursus de formation et par le développement de la citoyenneté à l'école.

Chaque organisme participant s'associe à un (ou plusieurs) établissement(s) scolaire(s) qui sera(ont) terrain(s) d'expérimentation.

Trois niveaux d'enseignement sont concernés (école 7-11 ans, collège 12-15 ans, lycée 16-18 ans).

**Méthode : proposition d'organisation du
projet**

ANNÉE 1 :

Réunion transnationale 1 : (3 jours)

Objet : Présentation du projet, accord sur son architecture, les méthodes de travail et le calendrier.
Constitution du comité de pilotage.

Participants : représentants de chaque organisme et des établissements partenaires du pays hôte.

Date : octobre 2021

□□

PHASE 1

Activité 1 : (dans chaque pays) identifier dans le cursus scolaire (programmes et pratiques) de son pays ce qui relève du champ de la culture européenne.

Objectif : repérer par niveau d'enseignement et par discipline ce qui, dans les enseignements dispensés, fait référence de près ou de loin à la culture européenne. Appui sur les partenaires retenus au niveau local.

Date : novembre 2021– janvier 2022

□□

Activité de formation 1 : premier rassemblement de formateurs (5 jours)

Thème de travail : Mise en relation, en comparaison des éléments retenus à chaque niveau de la scolarité (école, collège, lycée) dans les pays participants.

Objectif : dégager les invariants, ce qui est partagé dans plusieurs pays et qui peut être généralisé. Esquisser ce qui pourrait constituer le tronc commun d'une culture européenne déclinée dans chaque pays.

Participants : représentants de chaque organisme et des établissements partenaires du pays hôte.

Date : février 2022

□□

PHASE 2

Activité 2 : (dans chaque pays) adapter les pistes retenues dans le tronc commun aux contraintes et caractéristiques nationales. Étudier la compatibilité avec les cursus nationaux. Appui sur les partenaires retenus au niveau local pour concevoir un programme complémentaire d'activités visant à développer les éléments de culture européenne dans les enseignements.

Date : février 2022- mai 2022

Activité de formation 2 : deuxième rassemblement de formateurs (5 jours)

Thème de travail : Analyse des propositions retenues dans chaque pays.

Objectif : mesurer la faisabilité et la pertinence du socle commun, étudier les aménagements et les adaptations nécessaires.

Produire le document support qui sera soumis (sous forme de recommandations) aux établissements partenaires.

Participants : représentants de chaque organisme et des établissements partenaires du pays hôte.

Date : juin 2022

□□

Activité 3 : (dans chaque pays) présenter aux établissements partenaires le document support et étudier avec eux les conditions d'intégration et de mise en œuvre dans les enseignements prévus pour l'année scolaire 2022-2023

Date : mai Juin 2022

□□

Réunion transnationale 2 : (3 jours)

point d'étape, constats sur respect du programme initial, aménagements envisagés, organisation année 2 du projet.

Date : Juin 2022

□□

ANNÉE 2

PHASE 3

Activité 4 : (dans chaque pays) Mise en expérimentation dans les établissements partenaires (école, collège, lycée).

Suivi organisé par chaque organisme participant (modalités définies en réunion de projet nationale)

Date : septembre-décembre 2022

□□

Réunion transnationale 3 : (3 jours)

point d'étape, constats sur la mise en œuvre effective des aménagements proposés pour intégrer le socle commun.

Date : Décembre 2022

□□

Activité 5 : (dans chaque pays) Poursuite de l'expérimentation. Suivi organisé par chaque organisme participant (modalités définies en réunion de projet nationale)

date : Janvier- Avril 2023

Activité de formation 3 : troisième rassemblement de formateurs (5 jours)

thème de travail : analyse de la mise en œuvre du socle commun. Etude faisabilité/pertinence.

Préparation du document "définitif"

Date : mai 2023

□□

Activité 6 (☹️ dans chaque pays) présentation aux institutions nationales du projet culturel européen

date : Juin 2023

□□

ANNÉE 3 :

PHASE 4

Activité de formation 4 : troisième rassemblement de formateurs (3 jours)

Élaboration du protocole d'expérimentation.

Date : septembre 2023

Activité 7 : (dans chaque pays) expérimentation du socle commun aux trois niveaux

date : octobre 2023- Avril 2024

Activité de formation 5 : troisième rassemblement de formateurs (5 jours)

Analyse de retours d'expérimentation, évaluation et validation du socle.

Date : Mai 2024

Réunion transnationale 3 : (3 jours) (simultanée)

Bilan du projet, préparation du KA3
